

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2013

Délibération n° D-2013-188

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 06/05/2013

OPAH RU - Convention d'adhésion-projet 'OPAH RU - Coeur de
Ville' passée avec l'Etablissement Public Foncier Poitou-
Charentes et la Communauté d'Agglomération de Niort -
Avenant n°2

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

Direction Développement Urbain, Habitat **OPAH RU - Convention d'adhésion-projet 'OPAH RU - Coeur de Ville' passée avec l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes et la Communauté d'Agglomération de Niort - Avenant n°2**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Communauté d'Agglomération de Niort et l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes (EPF-PC) ont conclu une convention cadre le 2 mars 2010 qui vise à conduire une politique foncière sur le territoire communautaire afin d'assurer la mise en œuvre de la politique communautaire dans le domaine de l'habitat.

En application de la Convention cadre, une Convention d'adhésion – projet « OPAH RU - Cœur de Ville » a été signée le 8 avril 2010 entre la Ville de Niort, la Communauté d'Agglomération de Niort et l'EPF-PC pour une durée de 5 ans maximum. Elle définit les modalités techniques et financières d'intervention de chaque partie pour la réalisation d'études, l'acquisition, la gestion et la cession des immeubles concernés par l'OPAH RU.

Depuis sa signature, la première OPAH RU, menée par la Ville de Niort a pris fin en novembre 2012 et une nouvelle OPAH RU a démarré le 1er janvier 2013. Cette nouvelle OPAH RU porte sur un périmètre différent et se terminera le 31 décembre 2017.

Par conséquent, pour rendre l'intervention de l'EPF-PC cohérente avec la nouvelle OPAH RU, il vous est proposé qu'un avenant n° 2 à la convention d'adhésion - projet « OPAH RU - Cœur de Ville » soit passé afin d'en adapter le périmètre et les échéances.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 à la convention d'adhésion - projet « OPAH RU - Cœur de Ville » souscrite le 8 avril 2010 avec la Communauté d'Agglomération de Niort et l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL